



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 30 juin 2021
Publié le 31 août 2021



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 30 juin 2021
Publié le 31 août 2021

INTRODUCTION

Cet exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2021, selon les états financiers trimestriels non audités en annexe. Ces états financiers sont divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) promulguées par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non audités et dans cet exposé narratif. Ces documents ont été révisés et approuvés par le comité d'audit et des finances du conseil d'administration du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la haute direction applique le principe de l'importance relative, à titre de guide pour la divulgation. La haute direction considère un renseignement important s'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon les circonstances, influencerait les décisions du premier utilisateur de ce renseignement, à savoir le gouvernement du Canada.

La discussion contient des « énoncés prospectifs » qui reflètent les attentes de la haute direction quant aux résultats des opérations du Conseil. Ces énoncés ne sont pas des faits. Ce sont plutôt des estimations fondées sur des renseignements dont dispose actuellement la haute direction ou des hypothèses formulées par celle-ci, et un certain nombre de risques et d'incertitudes les entourent. Ces facteurs, entre autres, signifient que les résultats réels peuvent diverger substantiellement des attentes énoncées ou avancées dans les énoncés prospectifs.

Le Conseil n'est pas tenu par la Loi sur la gestion des finances publiques de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Ainsi, ni le présent exposé ni les états financiers trimestriels non audités ne divulguent de comparaison des résultats avec le plan d'entreprise du Conseil. Comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non audités fournissent des comparaisons avec le budget annuel approuvé du Conseil pour l'exercice financier.

POINTS SAILLANTS

Le Conseil des arts du Canada a continué à s'adapter à l'impact de la pandémie de COVID-19 dans le secteur des arts en ajustant ses programmes, en mettant sur pied de nouvelles initiatives et en proposant des fonds d'urgence au nom du gouvernement fédéral. Des renseignements détaillés sont fournis ci-dessous.

15 avril – Le Conseil a dévoilé son [Plan stratégique 2021-2026 : L'art, plus que jamais](#). Élaboré pendant la pandémie en consultation avec un très grand nombre d'intervenants, le plan fournit la vision et l'orientation stratégiques du Conseil pour les cinq prochaines années. Celui-ci constitue un appel à la reconstruction d'un secteur des arts plus solide, plus résilient et plus inclusif. Le plan s'appuie sur les forces de l'innovation et de l'impact social, ainsi que sur le leadership des artistes, des travailleurs culturels, des groupes et des organismes artistiques. Le plan est guidé par trois orientations stratégiques : 1) investir dans la reconstruction et l'innovation, 2) accroître les bénéfices des arts pour la société, 3) encourager et accentuer la collaboration et les partenariats. Le Conseil travaille actuellement à la mise en œuvre du plan tout en suivant de près la réouverture et la reprise du secteur.

28 juin – Le gouvernement fédéral a annoncé un investissement de 500 millions de dollars pour la relance des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et des sports et la reprise de leurs activités publiques. De ce montant, le Conseil disposera de 75 millions de dollars, somme qu'il investira pour appuyer le secteur des arts au cours des exercices financiers 2021-2022 et 2022-2023. Cette somme s'ajoute aux 116,5 millions de dollars que le Conseil investit pour soutenir les artistes et les travailleurs du milieu artistique en 2021-2022, suivant l'annonce faite en mars. Le Conseil investira les 75 millions de dollars supplémentaires en deux étapes : 1) 25 millions de dollars en 2021-2022 pour les organismes qui reçoivent une subvention de base pour que les activités en présentiel puissent recommencer, 2) 50 millions de dollars en 2022-2023 pour la recherche, la création et la production d'œuvres, les activités de tournées nationales, le développement des marchés et l'innovation du secteur.

1er juin – Le Conseil a dévoilé les gagnantes et gagnants des Prix littéraires du Gouverneur général (LivresGG). Au terme d'un processus rigoureux – qui a dû être décalé en raison de la pandémie –, les comités d'évaluation par les pairs ont sélectionné les 14 meilleurs livres publiés au Canada parmi 70 finalistes. Les livres gagnants ont été choisis dans sept catégories, en anglais et en français.

22 mai – Le Conseil a présenté Édifices et artifice à la 17e exposition internationale d'architecture de La Biennale di Venezia, du 22 mai au 21 novembre. Il s'agit d'une exposition du commissaire David Theodore de l'Université McGill, dirigée par le cabinet montréalais d'architecture et de design T B A / Thomas Balaban Architect. La participation officielle du Canada est organisée et appuyée par le Conseil.

5 et 6 juin – Cette année, pour Portes ouvertes Ottawa, un événement annuel gratuit qui permet aux participantes et aux participants d'explorer la culture, l'histoire et l'architecture d'Ottawa, la Banque d'art a réalisé une vidéo pour que les utilisateurs puissent en faire l'expérience en mode virtuel. D'habitude, il s'agit d'une excellente occasion de découvrir en personne la collection de la Banque d'art et de parler à son personnel pour en savoir plus sur de célèbres artistes du Canada. Cette année, en raison de la pandémie de COVID-19, Portes ouvertes Ottawa s'est déroulé en mode virtuel.

Résultats nets

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin			
	2021	2020	Variation	Variation (%)
Revenus	7 310	(2 764)	10 074	364%
Charges	(171 387)	(235 165)	63 778	27%
Crédits parlementaires	150 500	175 000	(24 500)	-14%
Déficit de la période	(13 577)	(62 929)	49 352	

Aperçu des résultats nets du premier trimestre

Le Conseil accuse un déficit de 13,6 millions de dollars pour le trimestre, par rapport à 62,9 millions pour la même période l'an dernier. Cet écart s'explique en grande partie par des dépenses de subventions beaucoup plus élevées enregistrées au cours du même trimestre de l'année dernière avec les 55 millions de dollars reçus du gouvernement fédéral pour le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport. La diminution des subventions gouvernementales, légèrement contrebalancée par l'augmentation des revenus, reflète la baisse des besoins de trésorerie, moins de subventions ayant été dépensées au cours du trimestre.

Le Conseil continuera de suivre ses résultats financiers dans le but d'arriver à un budget équilibré, en tenant compte du budget des subventions plus élevé en raison des fonds supplémentaires de 25 millions de dollars annoncés par le gouvernement fédéral pour relancer le secteur des arts et reprendre les activités publiques.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Programmes

En avril 2021, le Conseil a commencé à investir un montant exceptionnel de 116,5 millions de dollars pour soutenir des projets qui créent des emplois pour les artistes et les travailleurs culturels. L'initiative Présent numérique (50,5 millions de dollars) permet à des groupes, des collectifs et des organismes artistiques de créer ou d'adapter des œuvres afin de les partager avec le public par la voie du numérique. Le Conseil a injecté une somme additionnelle de 66 millions de dollars pour les concours d'avril et d'octobre 2021 dans le cadre de son programme Explorer et créer.

Fonctionnement

Le personnel du Conseil a continué à travailler à distance sans interruption, offrant des subventions, des prix et des services à la communauté artistique et tenant des réunions virtuelles des comités d'évaluation par les pairs. Compte tenu du résultat positif du processus simplifié d'évaluation l'an dernier, le Conseil a décidé de poursuivre avec les comités d'évaluation par les pairs en ligne sur une base régulière pour les années à venir. Les économies générées par cette réduction considérable des frais de déplacement des pairs seront redistribuées dans le but d'augmenter les honoraires et les frais de préparation des dossiers pour les pairs évaluateurs afin de les rémunérer de manière adéquate pour le temps consacré au processus d'évaluation. Les pairs évaluateurs n'ayant pas eu à se déplacer en avion pour se rendre dans la région de la capitale nationale pour les rencontres en personne l'année dernière, l'empreinte carbone du Conseil a diminué considérablement au cours de cette période. Cela a également contribué à la décision de continuer les réunions virtuelles.

Les subventions de projets qui comprennent des déplacements internationaux sont toujours conditionnelles à la levée de la recommandation du gouvernement, qui précise que les déplacements non essentiels hors du Canada sont à éviter, et/ou à la levée de toute restriction empêchant les ressortissants étrangers de venir au Canada.

Leadership et gouvernance

La mise en œuvre de la campagne de recrutement conçue pour promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion au Conseil, qui a été lancée le 2 février, atteindra et même dépassera son objectif de pourvoir 70 % des postes vacants avec des personnes autochtones, noires, racisées, sourdes ou handicapées. En effet, 70 % des personnes occupant un emploi au Conseil sont des femmes, 16,8 % sont des personnes noires ou racisées, 4,6 % sont des personnes autochtones et 6,8 % sont des personnes sourdes ou handicapées. Grâce à cette campagne, le Conseil vise à accroître la diversité de son personnel.

Récemment, le Conseil a mis sur pied le Comité diversité, équité et inclusion (DEI), lequel fait désormais partie intégrante de la gouvernance interne du Conseil. Le comité est formé de membres de la direction qui représentent collectivement tous les domaines du Conseil et reflètent la diversité de son personnel.

Entre mai et juin 2021, le Conseil a embauché quatre nouveaux dirigeants. Le 19 avril, Qi Wang a rejoint le Conseil en tant que nouvelle directrice de l'unité des Politiques et de la planification. Depuis le 26 avril, Odile Joannette occupe le poste de directrice du programme Créer, connaître et partager : arts et cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Le 17 mai, Roda Muse a rejoint la Commission canadienne pour l'UNESCO en tant que nouvelle secrétaire générale et depuis le 28 juin, Martine Flibotte est la nouvelle directrice des Ressources humaines et développement organisationnel du Conseil.

En mai 2021, le ministre a annoncé le renouvellement des mandats de [Ben Nind](#) et [Cheryl Hickman](#) en tant que membres du conseil d'administration pour une période de quatre ans.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section suivante offre un portrait détaillé des résultats financiers présentés dans les états financiers trimestriels:

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin		
	2021	2020	Augmentation/ (Diminution)
Revenus nets de placements réalisés	2 987	(3 427)	6 414
Autres revenus	4 323	663	3 660
Total	7 310	(2 764)	10 074

Revenus

Revenus nets de placements réalisés

Les revenus nets de placements ont été considérablement plus élevés en raison des transactions inhabituelles réalisées dans la même période l'an dernier. Au premier trimestre de 2020, le Conseil a transféré son investissement en actions canadiennes d'un fonds distinct à un fonds commun et a transféré une partie de son investissement dans un fonds d'actions internationales à un fonds commun d'actions mondiales. Les deux transactions ont entraîné de lourdes pertes de 7,9 millions de dollars, puisque les marchés des actions étaient au ralenti à l'époque. On anticipe toujours que les revenus nets de placements réalisés correspondront aux prévisions budgétaires.

Autres revenus

Les autres revenus comprennent l'annulation des subventions accordées au cours des exercices précédents, les dons, et d'autres sources de revenus. Les autres revenus pour le trimestre sont plus élevés qu'à pareille date l'an dernier, en raison de la réception de 1,5 million de dollars de la part du ministère du Patrimoine canadien afin de soutenir plusieurs activités en lien avec la Foire du livre de Francfort 2021. Durant le trimestre, le Conseil a également enregistré une augmentation considérable des annulations de subventions de l'ordre de 2,5 millions de dollars comparativement à pareille date l'an dernier en raison des ajustements et des annulations d'événements dues à la COVID-19. D'autres revenus devraient être beaucoup plus élevés que le montant prévu au budget et le surplus sera reversé au budget des subventions.

Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin		
	2021	2020	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix	159 920	224 648	(64 728)
Prestation des programmes de transfert	5 217	4 973	244
Services à la communauté artistique	154	137	17
Résultats nets de la Banque d'art	42	(18)	60
Commission canadienne pour l'UNESCO	253	320	(67)
Administration générale	5 801	5 105	696
Total	171 387	235 165	(63 778)

Subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix

La baisse lors du premier trimestre, comparativement à l'an dernier, est principalement due aux 55 millions de dollars reçus du gouvernement fédéral pour le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport. Un autre facteur qui contribue à cette diminution des dépenses de subventions pour le trimestre est la clôture du Fonds de stratégie numérique en 2021-2022, qui a distribué 11,5 millions de dollars à la même période l'année dernière.

Le budget annuel planifié de 435,3 millions de dollars pour les subventions, les paiements aux créatrices et créateurs et les prix, qui comprenait le montant additionnel de 116,5 millions de dollars reçus du gouvernement fédéral en tant que fonds d'urgence pour soutenir les travailleurs du secteur des arts et des événements en direct en réaction à la COVID-19, a été revu à la hausse suite à l'annonce en juin 2021 selon laquelle le Conseil recevra 25 millions de dollars supplémentaires en 2021-2022 et 50 millions de dollars en 2022-2023 pour relancer le secteur artistique et reprendre ses activités publiques. Le budget des subventions total pour 2021-2022 est donc passé à 460,3 millions de dollars.

Prestation des programmes de transfert

Cette charge est légèrement plus importante que l'an dernier. L'augmentation s'explique par l'ajustement économique annuel des coûts des salaires et des avantages sociaux du personnel et par un ajustement à la hausse effectuée en avril 2021 pour les indemnités journalières des pairs évaluateurs.

Résultats nets de la Banque d'art

Cette charge est plus élevée comparativement à l'an dernier principalement en raison de la diminution des activités à revenus lors du premier trimestre due à la pandémie de COVID-19.

Administration générale

Cette charge est plus importante qu'au même trimestre l'an dernier en raison de l'augmentation prévue des dépenses pour la gestion de l'information, surtout en lien avec la Feuille de route du virage numérique, qui vise à moderniser les systèmes et l'infrastructure du Conseil, et à passer aux services d'infonuagique. L'augmentation a été contrebalancée en partie par une diminution des salaires et des avantages sociaux du personnel, causée par des postes vacants.

Actifs financiers

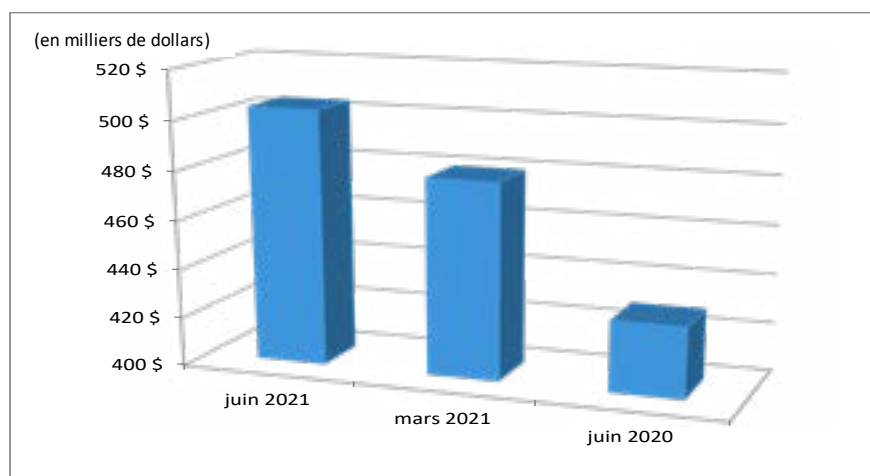
(en milliers de dollars)	30 juin 2021	31 mars 2021	Augmentation/ (Diminution)
Trésorerie	153 966	81 065	72 901
Débiteurs	4 400	2 925	1 475
Placements de portefeuille	504 031	479 820	24 211
Total	662 397	563 810	98 587

Trésorerie

La hausse de 72,9 millions de dollars de la trésorerie s'explique principalement par l'augmentation de 91 millions de dollars des subventions, des paiements aux créatrices et créateurs et des prix à payer; il s'agit des charges engagées n'ayant pas encore été versées au 30 juin 2021, moins le déficit de 13,6 millions de dollars pour la période de trois mois.

Placements de portefeuille

Au 30 juin 2021, la valeur marchande totale du portefeuille était de 504 millions de dollars, dont 120,3 millions étaient grevés d'affectations d'origine externe. Il s'agit d'une hausse de 24,2 millions de dollars depuis le 31 mars 2021, et de 75,1 millions de dollars depuis le 30 juin 2020.



Le fonds total a généré un rendement absolu positif de 5,3 % pour le trimestre, surpassant de 1,1 % le rendement de référence. Toutes les catégories d'actif ont généré des rendements positifs pour le trimestre mais les principaux contributeurs ont été les fonds d'actions canadiennes et mondiales qui ont affiché des résultats positifs pour le trimestre de 6,8 % et 7,1 % respectivement.

Le rendement total du fonds sur un an a été de 18,8 % en juin 2021, ce qui est supérieur de 4,1 % à l'indice de référence. Toutes les catégories d'actifs ont généré des rendements positifs, à l'exception du fonds d'obligations qui a affiché un rendement négatif. Les principaux contributeurs ont été les fonds d'actions canadiennes et mondiales qui ont affiché des résultats positifs, soit 43,3 % et 28,7 % respectivement.

Passifs

(en milliers de dollars)	30 juin 2021	31 mars 2021	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix à payer	211 465	119 590	91 875
Créditeurs et charges à payer	3 894	5 565	(1 671)
Produits reportés	6 330	6 506	(176)
Avantages sociaux futurs	5 312	5 155	157
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	76 935	71 273	5 662
Total	303 936	208 089	95 847

Subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix à payer

La hausse de 91,9 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2021 découle des engagements pour les subventions de base souscrits en avril 2021, pour lesquels deux des trois versements restent toujours à faire pour la plupart des organismes à la fin du trimestre.

Créditeurs et charges à payer

La baisse de 1,7 million de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2021 est principalement attribuable à la réduction du montant d'argent des factures commerciales, qui atteint 2,5 millions de dollars en raison du calendrier des paiements, contrebalancée par une augmentation de 0,8 million de dollars de l'inscription des passifs liés à la paie.

Contributions grevées d'affectations d'origine externe

L'augmentation de 5,7 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2021 est surtout attribuable à la part proportionnelle des actifs grevés d'affectations d'origine externe dans l'augmentation de la valeur marchande des placements de portefeuille durant le trimestre.

Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	30 juin 2021	31 mars 2021	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	13 289	13 078	211
Actifs de la Banque d'art	19 466	19 466	-
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	178	774	(596)
Total	32 934	33 319	(385)

Actifs de la Banque d'art

Le Conseil détient environ 17 170 œuvres d'artistes contemporains canadiens dans sa collection de la Banque d'art. Au 30 juin 2021, la valeur estimée des actifs de la Banque d'art s'élevait à environ 73,2 millions de dollars. Le Conseil assure les actifs de la Banque d'art d'après son évaluation des risques.

Instruments de musique

Le Conseil a constitué une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et neuf instruments prestigieux. De plus, le Conseil gère 15 instruments en prêt. Au 30 juin 2021, la valeur d'expertise de ces actifs était de 46,7 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise, en dollars américains.

GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil des arts d'exécuter son mandat. Le Conseil encourage une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette responsabilité est partagée par l'ensemble du personnel. L'objectif principal de la gestion organisationnelle du risque consiste à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil se fonde sur quatre éléments clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil repose principalement sur la supervision exercée par son conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques touchant le Conseil des arts relativement à son profil de risque et aux mesures d'atténuation connexes, au rendement financier et au rendement du portefeuille de placements. La haute direction du Conseil des arts est responsable de la gestion du risque, sous la supervision directe du conseil d'administration.

Propension au risque

Le Conseil des arts utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Il gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé complet du Conseil des arts sur la propension au risque est publié dans les états financiers annuels de 2021.

Profil de risque

En s'appuyant sur la propension au risque du Conseil comme élément contextuel principal, le profil de risque est révisé et mis à jour chaque année. Tous les risques recensés ont été classés selon leur probabilité et leurs conséquences potentielles sur les activités du Conseil, l'accent ayant été mis sur les possibles risques opérationnels, financiers et de réputation. Le profil de risque du Conseil, qui énumère les principales sphères de risques et les stratégies d'atténuation pour y remédier, a été présenté au conseil d'administration en octobre 2020.

Les stratégies d'atténuation et les activités connexes sont constamment surveillées par des membres désignés parmi la haute direction, le but étant de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et s'assurer que les stratégies d'atténuation en place sont efficaces.

Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil est déposée normalement dans les 30 à 60 jours suivant la fin du trimestre et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. La majeure partie des revenus du Conseil provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un compte à taux privilégié dans une institution financière jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de placements du Conseil doivent gérer au quotidien les risques de marché, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements contrôlent l'ensemble des placements du Conseil sur les marchés.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les renseignements qui suivent visent à offrir un supplément à ceux qui ont été fournis ailleurs dans cette discussion concernant l'utilisation de crédits parlementaires par le Conseil.

Le Conseil reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits approuvés par le Parlement. Le Conseil enregistre les crédits parlementaires qu'il reçoit pour la période en tant que revenus dans l'état des résultats ou en tant que crédits parlementaires reportés, si ceux-ci se rapportent aux mois qui suivent la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien afin de justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Il est possible que les besoins de trésorerie ne correspondent pas nécessairement au calendrier des charges dont l'état des résultats rend compte. Le prélèvement mensuel est investi dans un compte à taux préférentiel, dans une institution financière, et le Conseil va puiser dans ce fonds pour ses besoins courants de trésorerie.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours du premier trimestre sont les suivants :

(en milliers de dollars)	30 juin	
	2021	2020
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	364 062	362 644
Crédit législatif - Fonds de soutien d'urgence COVID-19	-	55 000
Budgets supplémentaires des dépenses	116 500	-
	480 562	417 644
Crédits parlementaires inscrits dans l'état des résultats pour la période de trois mois	(150 500)	(175 000)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	330 062	242 644



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 30 juin 2021
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

31 août 2021



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA
Directeur et chef de la direction



Carole Boileau, CPA, CA
Dirigeante principale des finances

État de la situation financière

(non vérifié)	30 juin	31 mars
(en milliers de dollars)	2021	2021
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	153 966 \$	81 065 \$
Débiteurs	4 400	2 925
Placements de portefeuille (note 3)	504 031	479 820
Total des actifs financiers	662 397	563 810
PASSIFS		
Subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix à payer	211 465	119 590
Créditeurs et charges à payer	3 894	5 565
Revenus reportés	6 330	6 506
Avantages sociaux futurs	5 312	5 155
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	76 935	71 273
Total des passifs	303 936	208 089
ACTIFS FINANCIERS NETS	358 461	355 721
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	13 289	13 078
Actifs de la Banque d'art	19 466	19 466
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	178	774
Total des actifs non financiers	32 934	33 319
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	391 395 \$	389 040 \$
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	329 671	343 248
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	61 724	45 792
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	391 395 \$	389 040 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Budget Annuel 2021-2022	Trois mois se terminant le 30 juin	
		2021	2020
Revenus			
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	12 245 \$	2 987 \$	(3 427) \$
Autres revenus	1 992	4 323	663
Total des revenus	14 237	7 310	(2 764)
Charges			
Programmes de transfert			
Subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix	435 293	159 920	224 648
Prestation des programmes de transfert	24 788	5 217	4 973
Services à la communauté artistique	10 327	154	137
	470 408	165 291	229 758
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	300	42	(18)
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 581	253	320
Administration générale	21 487	5 801	5 105
Total des charges	494 776	171 387	235 165
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(480 539)	(164 077)	(237 929)
Crédits parlementaires	480 562	150 500	175 000
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	23	(13 577)	(62 929)
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	343 248	343 248	323 468
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	343 271 \$	329 671 \$	260 539 \$

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2021	2020
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	45 792 \$	(32) \$
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:		
Placements de portefeuille	15 948	59 069
Montants reclassés dans l'état des résultats:		
Placements de portefeuille	(16)	(25 546)
GAINS NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	15 932	33 523
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	61 724 \$	33 491 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2021	2020
DÉFICIT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	(13 577) \$	(62 929) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(869)	(642)
Amortissement des immobilisations corporelles	658	561
	(211)	(81)
Acquisition de frais payés d'avance	(108)	(70)
Utilisation de frais payés d'avance	704	581
	596	511
Gains nets de réévaluation	15 932	33 523
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	2 740	(28 976)
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	355 721	291 776
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	358 461 \$	262 800 \$

État des flux de trésorerie

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Déficit lié aux activités de la période	(13 577) \$	(62 929) \$
(Gains) Pertes sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(18)	8 046
Revenus de dividendes et autres distributions - réinvestis (note 7)	(2 849)	-
Amortissement d'immobilisations corporelles	658	561
Diminution des frais payés d'avance	596	511
Augmentation des avantages sociaux futurs	157	140
Produits transférés (des) aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	784	(1 269)
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	88 553	91 469
Rentrée de fonds liées aux activités de fonctionnement	74 304	36 529
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(869)	(642)
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations	(869)	(642)
Activités de placement		
Acquisition de placements de portefeuille	(602)	(58 809)
Disposition de placements de portefeuille	68	56 102
Sorties de fonds liées aux activités de placement	(534)	(2 707)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	72 901	33 180
TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	81 065	21 624
TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	153 966 \$	54 804 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 30 juin 2021

(non vérifié)

1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 30 juin 2021					Fin de l'exercice 31 mars 2021		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	44 858	-	15 890	60 748	15	43 853	56 904	14
Actions mondiales	164 982	-	29 975	194 957	47	163 732	182 055	46
Obligations	87 564	-	1 061	88 625	21	87 460	87 523	22
Alternatifs	20 630	-	14 376	35 006	8	20 630	33 986	9
Immobilier	7 529	-	1 135	8 664	2	7 557	8 640	2
Infrastructure	23 221	852	5 845	28 214	7	22 708	26 943	7
Trésorerie	938	-	-	938	-	937	937	-
	349 722	852	68 282	417 152	100	346 877	396 988	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	9 619	-	2 331	11 950	14	9 419	11 205	14
Actions mondiales	34 763	-	6 122	40 885	47	34 500	38 183	46
Obligations	17 816	-	201	18 017	21	17 790	17 795	21
Alternatifs	5 298	-	3 683	8 981	10	5 298	8 720	10
Immobilier	1 932	-	288	2 220	2	1 939	2 213	3
Infrastructure	3 843	259	1 242	4 826	6	3 769	4 716	6
Trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
	73 271	259	13 867	86 879	100	72 715	82 832	100
Total des placements de portefeuille	422 993	1 111	82 149	504 031		419 592	479 820	

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2021. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2021 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 33 414 000 \$ (31 mars 2021 : 31 799 000 \$). La juste valeur totale des fonds de placement affectés, y compris le fonds Killam, est de 120 293 000 \$ (31 mars 2021 : 114 631 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, d'obligations et de fonds alternatifs, et dans des parts de sociétés en commandite dans trois fonds de placements immobiliers et six fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivants conformément à l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

		Fin de l'exercice	
		Cumul 30 juin 2021	31 mars 2021
(en milliers de dollars)			
Actifs et passifs financiers	Classement	Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie	Juste valeur	153 966	81 065
Débiteurs	Coût amorti	4 400	2 925
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	504 031	479 820
Subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix à payer	Coût amorti	211 465	119 590
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	3 894	5 565

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions canadiennes, d'actions mondiales, d'obligations et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires externes du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	14 %	10 %	14 %	20 %
Actions mondiales	47 %	40 %	46 %	55 %
Obligations	21 %	15 %	20 %	30 %
Alternatifs	9 %	0 %	0 %	10 %
Immobilier	2 %	0 %	10 %	15 %
Infrastructure	7 %	0 %	10 %	15 %
Marché monétaire/Trésorerie	0 %	0 %	0 %	10 %

Les sommes du marché monétaire ou de trésorerie sont destinées à des placements ou financement d'appel futurs de fonds relatifs à des engagements déjà approuvés et signés.

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans six fonds communs, deux fonds canadiens et quatre fonds mondiaux. Les titres canadiens sont évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto. Les titres mondiaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun d'obligations comprennent des obligations, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements d'obligations. Le rendement des fonds d'obligations est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatif qui inclut diverses catégories d'actif sur le marché mondial. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor FTSE Canada à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada et aux États-Unis et mondialement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend six portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur unitaire fournie par le gestionnaire externe du fonds commun. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs fonds, à l'aide de différentes stratégies, au sein du fonds commun, et détermine la juste valeur unitaire, surtout à l'aide de modèles d'évaluation avec données non observables et, dans une moindre mesure, à l'aide des cours de clôture, lorsque cela est possible.
- Les valeurs des placements en immobilier et en infrastructure sont fournies par les gestionnaires externes de fonds, au moyen d'estimations déterminées à l'interne, fondées sur les modèles d'évaluation avec données non observables.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 30 juin 2021				Fin de l'exercice 31 mars 2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	153 966	-	-	153 966	81 065	-	-	81 065
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	60 748	-	60 748	-	56 904	-	56 904
Actions mondiales	-	194 957	-	194 957	-	182 055	-	182 055
Obligations	-	88 625	-	88 625	-	87 523	-	87 523
Alternatifs	-	-	35 006	35 006	-	-	33 986	33 986
Immobilier	-	-	8 664	8 664	-	-	8 640	8 640
Infrastructure	-	-	28 214	28 214	-	-	26 943	26 943
Trésorerie	938	-	-	938	937	-	-	937
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	11 950	-	11 950	-	11 205	-	11 205
Actions mondiales	-	40 885	-	40 885	-	38 183	-	38 183
Obligations	-	18 017	-	18 017	-	17 795	-	17 795
Alternatifs	-	-	8 981	8 981	-	-	8 720	8 720
Immobilier	-	-	2 220	2 220	-	-	2 213	2 213
Infrastructure	-	-	4 826	4 826	-	-	4 716	4 716
Trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
	938	415 182	87 911	504 031	937	393 665	85 218	479 820
Total	154 904	415 182	87 911	657 997	82 002	393 665	85 218	560 885

Analyse de sensibilité du niveau 3 - Dans le processus de mesure de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées intègrent des hypothèses qui sont basées sur des données non observables. Comme les hypothèses sous-jacentes utilisées dans ces évaluations ne sont pas accessibles au Conseil, une analyse de sensibilité des hypothèses de substitution raisonnablement possibles pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 n'est pas possible.

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D’AFFECTATIONS D’ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d’affectations d’origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu’à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d’affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l’excédent accumulé des activités (voir note 6).

<small>(en milliers de dollars)</small>	Cumul	Fin de l’exercice
	30 juin 2021	31 mars 2021
Solde d’ouverture pour la période	71 273 \$	50 253 \$
Transfert (aux) des revenus nets de placements <small>(note 7)</small>		
Revenus nets de placements	880	9 607
Utilisation des fonds	(96)	(1 902)
	784	7 705
Gains non réalisés sur placements de portefeuille	4 884	23 023
Reclassés à l’état des résultats - placements de portefeuille	(6)	(9 708)
Solde de fermeture pour la période	76 935 \$	71 273 \$

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

<small>(en milliers de dollars)</small>	Cumul	Fin de l’exercice
	30 juin 2021	31 mars 2021
Excédent accumulé des activités		
Dotations - contribution initiale	50 000 \$	50 000 \$
Principal de dotation - contributions grevées d’affectations d’origine externe	37 569	37 569
Réserve - excès de revenus de placements		
Solde au début de la période	229 445	203 445
Affecté de l’excédent accumulé des activités durant la période	-	26 000
Solde à la fin de la période	229 445	229 445
Excédent		
Solde au début de la période	26 234	32 454
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(26 000)
Excédent (déficit) pour la période	(13 577)	19 780
Solde à la fin de la période	12 657	26 234
Total de l’excédent accumulé des activités	329 671	343 248
Gains (pertes) de réévaluation cumulés		
Solde au début de la période	45 792	(32)
Variations de la juste valeur	15 932	45 824
Solde à la fin de la période	61 724	45 792
Solde de l’excédent accumulé à la fin de la période	391 395 \$	389 040 \$

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2021	2020
Gains (pertes) sur disposition de placements de portefeuille	18 \$	(8 046) \$
Transfert des (aux) revenus reportés - contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(784)	1 269
Gains (pertes) nets sur conversion de devises	(20)	32
Revenus de dividendes et autres distributions - réinvestis	2 849	-
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions - encaissés	1 363	3 706
Frais de gestion du portefeuille	(439)	(388)
	2 987 \$	(3 427) \$

8. RÉSULTS NETS DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2021	2020
Revenus de location	(396) \$	(428) \$
Autres revenus	(14)	(21)
Frais administratifs	452	430
Amortissement des autres immobilisations	-	1
	42 \$	(18) \$

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2021	2020
Dépenses de programmes	64 \$	150 \$
Programmes - contributions reçues	(150)	(200)
Frais administratifs	339	370
	253 \$	320 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2021	2020
Augmentation des débiteurs	(1 475) \$	(2) \$
Augmentation des subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix à payer	91 875	94 529
Diminution des créditeurs et charges à payer	(1 671)	(3 272)
(Diminution) augmentation des revenus reportés	(176)	214
Variation nette	88 553 \$	91 469 \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.